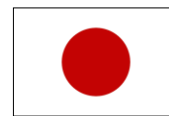




Ambassade du Japon en République Démocratique du Congo



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ambassade du Japon a organisé le vendredi 4 décembre la réception de la fête nationale à l'occasion du 82ème anniversaire de Sa Majesté Akihito, Empereur du Japon, à la Résidence de Son Excellence Monsieur Shigeru USHIO, Ambassadeur du Japon.

Dans son allocution, S.E.M. USHIO a fait un tour d'horizon sur l'évolution des relations bilatérales entre le Japon et la République Démocratique du Congo de cette année, qui sont caractérisées, entre autres, par de multiples échanges humains.

En matière de la coopération, S.E.M. USHIO a fait référence à la commission mixte de la coopération tenue en mai dernier, qui a déterminé les trois piliers de la coopération japonaise : le développement économique, l'accès aux services sociaux, et la consolidation de la paix. À cet égard, il a souligné que la coopération japonaise a toujours été caractérisée par les respects à l'égard des efforts et des décisions du Gouvernement Congolais. Pour lui, c'est d'abord grâce aux efforts et à l'ardeur des officiels congolais que ce processus de dialogue de la coopération japonaise a pu avancer, et c'est par après que la contribution du Japon a suivi. Il a ensuite cité des exemples concrets de la coopération japonaise sur la base de ces trois piliers, tels que le programme conjoint pour la réintégration des ex-enfants soldats au Nord-Kivu avec le PNUD, ou encore le projet d'aménagement de l'INPP Lubumbashi.

Dans le domaine de la consolidation de la paix, S.E.M.USHIO a félicité Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, Président de la République pour une série d'initiatives qu'il a prises en matière de Lutte contre les Violences Sexuelles, exécutées par Madame Jeanine MABUNDA, Représentante Personnelle du Chef de l'État en charge de la Lutte contre les Violences Sexuelles et le Recrutement des Enfants. À cet égard, il a exprimé son souhait que le prochain processus électoral soit instauré d'une manière transparente et démocratique, afin que la paix soit véritablement consolidée.

Par la suite, l'Ambassadeur du Japon a évoqué la perspective des relations nippono-congolaises dans d'autres domaines. En matière de relations économiques, il a exprimé son souhait que les relations économiques entre nos deux pays soient revitalisées, comme elles l'ont été dans les années 70 et 80. L'Ambassade essaie de le faire à travers les micro-projets publics-privés, ou encore le nouveau programme d'échange intitulé : « Initiative ABE », lancé lors de la TICAD V en 2013. Il a également dit que l'Ambassade continuerait à soutenir les échanges académiques, culturels et sportifs, représentés par la bourse du Gouvernement du Japon, ou le renforcement de la pratique du judo en République Démocratique du Congo.

Enfin, S.E.M.USHIO a évoqué les relations entre le Japon et le continent africain dans le contexte de l'organisation de la Conférence International de Tokyo pour le Développement Africain (TICAD). Tandis que le Japon organisait auparavant la TICAD au Japon tous les cinq ans, à partir de la prochaine TICAD, elle sera organisée tous les trois ans, et à tour de rôle au Japon et en Afrique. Ainsi, la prochaine TICAD VI aura lieu l'année prochaine au Kenya, focalisée

sur les thèmes tels que la consolidation de la paix et les infrastructures de qualité, entre autres.

S.E.M. USHIO a clôturé son discours en exprimant son souhait que la TICAD VI permette de renforcer davantage les relations entre le Japon et la République Démocratique du Congo et de contribuer au développement socio-économique de ce pays.

Annexe : texte intégral de l'allocution de l'Ambassadeur

Kinshasa, le 4 décembre 2015

Ambassade du Japon en République Démocratique du Congo



Sake japonais (Alcool japonais)

Ikébana (l'arrangement floral traditionnel)



La Cuisine Japonaise (Sushi, Tempura)



Musique de l'Orchestre symphonique
Kimbanguiste



Discours de l'Ambassadeur



Okonomiyaki par les cuisiniers congolais

